

CIRCUIT DE GESTION DES STAGES-ETUDIANTS ET STAGES BENEVOLES ^(v1)

Rédigé par : Mme Karima BALI - Validé par : Mme Hafsa MOMTAZ

Objet : Le présent circuit décrit les modalités de gestion des stages-étudiants & des stages bénévoles (à l'exception des médecins stagiaires et/ou bénévoles) au sein du CHU Mohammed VI de Marrakech.

- **Stage-étudiant :** Tout stagiaire en cours de formation dans un établissement public, ou privé conventionné avec le CHU Mohammed VI de Marrakech, mené d'une lettre de recommandation ou une convention associée, à l'exception :
 - des stagiaires des instituts privés de santé en cours de formation (voir la procédure DG/GAP/PR/02);
 - des stagiaires marocains ou étrangers en cours de formations à l'étranger.
- **Stage bénévole :** Tout stagiaire, titulaire d'un diplôme ou en cours de formation, souhaitant faire un stage au sein du CHU à sa propre initiative, toutes catégories confondues, à l'exception des diplômes obtenus à l'étrangers ou les stagiaires marocains ou étrangers en cours de formations à l'étranger.

NB :

- **La Direction Générale est seule habilitée à :**
 - **Confirmer l'accord définitif des stages,**
 - **Etablir et délivrer les notes de stage à l'intéressé** (la durée maximale des notes de stages est de 3 mois à prolonger selon le besoin, tout en respectant les dispositifs applicables en vigueur),
 - **Etablir et délivrer les attestations de stage à l'intéressé .**
- **La présence d'un stagiaire dans un service, sans autorisation est formellement interdite et pourra engager la responsabilité personnelle des personnes qui ont facilité l'accès du stagiaire.**
- **Le stagiaire ne doit pas occuper un poste. Il peut par contre aider ou assister un personnel de l'établissement, mais il ne peut en aucun cas le remplacer en cas d'absence. Il ne peut exécuter une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent.**

DOSSIER DE DEMANDE DE STAGE

Pour toutes demandes de stage, l'intéressé est amené à déposer, au minimum un (1) mois avant la date prévue de stage, un dossier composé de :

- Imprimé de demande de stage selon le type de stage (disponibles sur le siteweb du CHU)
- CV
- Copie CIN
- Attestation de scolarité pour le stage-étudiant ou Copie du diplôme pour le stage bénévole.

NB :

- **Toutes les demandes de stage ne comportant pas l'ensemble des éléments requis ne seront pas instruites.**
- **En cas d'avis favorable, l'intéressé est obligé de compléter son dossier par une assurance couvrant la période de stage, et une lettre de recommandation ou convention associée signée et cachetée pour les stages-étudiants.**

